09 et 10 février 2017

Synthèse du 1er colloque international de Yaoundé à l'Université Catholique d'Afrique Centrale sur l'Économie de Communion

La culture du don comme élément de refonte de l'économie pour une croissance socialement soutenable et durable



Parrainé par le Conseil Scientifique de L'Université Catholique d'Afrique Centrale

Sommaire

REMERCIEMENTS *page 3*

INTRODUCTION *page 4*

I- OUVERTURE DU COLLOQUE *page 5*

A- Discours du Recteur de l'Université catholique d'Afrique centrale, ***Abbé Pr Richard FILAKOTA*** *page 5*

B- Discours de la Responsable du Mouvement des Focolari au Cameroun, ***Mme Agnes-Marie KEUHO*** *page 7*

C- Introduction générale du Colloque Par le Président du Comité d'Organisation, ***Pr Paul-Gérard POUGOUE*** *page 9*

II- CULTURE GÉNÉRALE SUR L'ECONOMIE DE COMMUNION, ***M. Steve William AZEUMO*** *page 11*

III- EXPOSES *page 14*

Exposé 1 : L'Economie de Communion dans l'économie de marché, ***Pr LUIGINO BRUNI*** *page 14*

Exposé 2 : Que peut-on apprendre et attendre de l'économie de communion ? ***Pr TCHOUASSI GERARD*** *page 15*

Exposé 3 : Les principes de l'économie de communion : l'entreprise, une affaire de don **, *Pr ANOUK GREVIN*** *page 17*

EXPOSE 4 : Gouvernance des entreprises : la culture du don au centre de la gouvernance, ***Pr ANOUK GREVIN*** *page 24*

IV- TRAVAUX EN ATELIER *page 28*

V- TEMOIGNAGES *page 31*

A- Économie de communion et bien-être social, ***Mme. BAFAKAN OUTOUEN MATHURELLE*** *page 31*

B- EXPERIENCE DE M. VICTOR GIMOU **M. VICTOR GIMOU**, *Ingénieur de Génie - Civil* *page 32*

C- EXPERIENCE DE **Mme Mélanie NJONOU**, *Propriétaire d'une Ferme Avicole* *page 34*

CONCLUSION *page 35*

ANNEXE : *L'intégralité du discours du pape François au cours d'une audiance avec 1100 membres de l'EdeC de 55 pays le 04 Février 2017* *page 37*

Bibliographie *page41*



REMERCIEMENTS

- **Pr Paul-Gérard POUGOUE**
Président du Conseil scientifique de l'UCAC
Président du Comité d'organisation du colloque

- **Abbé Pr Richard FILAKOTA**
Recteur de l'Université catholique d'Afrique centrale

- **Mme Agnes Marie KEUHO**
Responsable du Mouvement des FOCOLARI au Cameroun

- **M. Steve William AZEUMO**
Président de l'Association « Action pour l'Économie de Communion en Afrique centrale »

- **M. Luigino BRUNI**
Professeur d'économie à LUMSA University – Italy et Sophia Institute, Italy
coordonateur international du projet **EdeC**

- **Mme ANOUK GREVIN**
Enseignant-chercheur à l'Université de Nantes- France,
membres de la commission international du projet EdeC

- **M. Gérard TCHOUASSI**
Enseignant- Chercheur à l'UYII- SOA - Cameroun

- **Mme Mélanie NJONOU**
Entrepreneur d'Économie de communion, Ferme avicole

- **M. Victor GIMOU**
Entrepreneur d'Économie de communion, consultant génie civil,
- **Mme BAFAKAN Mathurelle Noëlle**
Doctorante à l'UYII-Soa

- **Les participants du colloque.**

- **Les membres du mouvement des FOCOLARI.**

INTRODUCTION

Ce **colloque** international a eu pour thème : « La culture du don comme élément de refonte de l'économie pour une croissance socialement soutenable et durable ». Il a été organisé par l'Association pour l'Économie de Communion en Afrique Centrale et parrainé par le conseil scientifique de l'Université catholique d'Afrique centrale ; ce qui est une grande première au Cameroun et en Afrique centrale. Cette association a pour but d'informer et d'approfondir les connaissances acquises sur l'économie de communion, d'en faire un large écho auprès des chercheurs, étudiants, entrepreneurs et cadres d'organisations afin de partager les bonnes pratiques de gestion d'entreprise vécues par des entrepreneurs de l'économie de communion (L'EdeC) et de déboucher sur des conclusions pratiques permettant aux participants de disposer d'outils et de méthodes applicables à l'enseignement de ce courant économique, et à l'amélioration de la gestion de leur organisation.

La richesse de ce colloque repose sur la pertinence des questions et la portée des réponses apportées par les différents exposants.

La synthèse de ce colloque réalisée par le secrétariat technique n'a pas l'ambition d'être exhaustif. Les rédacteurs résument ici, parfois avec leur subjectivité, toujours avec clarté, les contributions, les ateliers en y incluant toutes connaissances qu'ils jugent nécessaires pour une meilleure compréhension du thème.

Ce choix a été guidé par la volonté de mettre en lumière la quintessence des travaux afin de permettre aux lecteurs de revivre ce colloque avec un intérêt renouvelé.



I- OUVERTURE DU COLLOQUE

A- DISCOURS DU RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'AFRIQUE CENTRALE

Abbé Pr Richard FILAKOTA



Monsieur le Secrétaire général de l'UCAC
Madame la Responsable du Mouvement des Focolari au Cameroun,
Monsieur le Président de l'Association des Entrepreneurs de l'Économie de Communion au Cameroun.
Distingués invités en vos grades et titres respectifs
Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureux de souhaiter une chaleureuse et cordiale bienvenue, ainsi qu'un agréable séjour à tous les participants au colloque international de Yaoundé sur l'économie de communion, venus des quatre coins du Cameroun et de l'étranger pour assister à ces travaux avec pour thème : « Économie de Communion : la culture du donner comme élément de refonte de l'économie pour une croissance socialement soutenable et durable ».

J'ai, ce faisant, plaisir à saluer tout spécialement la présence parmi nous de Mme ANOUK GREVIN, membre de la commission internationale du projet « Économie de Communion », maitre de Conférences à l'Université de Nantes, auteur de plusieurs ouvrages sur l'économie de communion, parmi lesquels L'économie silencieuse (Éditions Nouvelle Cité septembre 2016) et L'entreprise une affaire de Don ; le Prof Tchouassi Gérard, de l'Université de Yaoundé II-Soa et les chercheurs et entrepreneurs de l'économie de communion présents parmi nous.

En effet, l'économie de communion introduit le don dans la structure de base de l'économie moderne qu'est l'entreprise. Et celle-ci y trouve un dynamisme nouveau, car ses membres visent un idéal qui met en œuvre le meilleur d'eux-mêmes. Elle existe grâce aux hommes et femmes engagés dans sa mise en œuvre concrète, dans leur entreprise.

Origine

Rappelons que c'est en 1991, lors d'un de ses voyages au Brésil, que Chiara Lubich, fondatrice du mouvement international des Focolari, a l'intuition qui donne naissance à « L'économie de communion dans la liberté ». Dans ce pays où la richesse côtoie le dénuement d'un grand nombre, elle constate que parmi toutes les personnes participant à la vie du mouvement, beaucoup rencontrent des difficultés matérielles insurmontables (comme le rappelle le Rapport oxfam 2017 : Huit personnes possèdent à elles seules l'équivalent de la richesse de la moitié de l'humanité la plus pauvre). Malgré une réelle solidarité et un partage régulier entre tous, les ressources

disponibles s'avèrent encore insuffisantes. Aux membres du mouvement capables d'entreprendre, elle propose de créer des entreprises qui produiront des richesses nouvelles. Des entrepreneurs de divers pays, vivant cette communion, adhèrent aussi à cette proposition.

Contexte actuel

Vingt-cinq ans après, il en résulte un ensemble d'expériences qui apparaissent maintenant comme une réponse au problème global de notre planète où plus d'un milliard d'êtres humains sont les laissés-pour-compte d'une abondance pourtant sans précédent. On dénombre plus de 800 entreprises à travers le monde, parmi lesquelles une dizaine en Afrique.

Vers une révolution de partage

Enfin, lors d'une audience accordée le 4 février 2017 aux entrepreneurs de l'économie de communion, le pape François a plaidé en faveur du « changement des règles du jeu du système économico-social ». Il soulignait le fait qu'il ne s'agit pas seulement de « soigner les victimes », mais de « construire un système où les victimes soient toujours en diminution, ou si possible elles n'existent plus ». Partant de l'historique de la naissance de l'économie de communion, il précisa : «Économie et communion. Deux mots que la culture actuelle tient bien souvent séparés et considère souvent comme opposés». Deux mots que les Focolari sont pourtant parvenus à relier, en s'inspirant de l'interpellation lancée par leur fondatrice, Chiara Lubich, qui avait invité les entrepreneurs de Sao Paulo, au Brésil, à devenir des agents de communion, «les invitant à être créatifs, compétents, mais pas seulement cela» : l'entreprise comme lieu de «communion des biens, des talents et des profits», peut aussi être un lieu de «communion des cœurs».

Conclusion

Je nous souhaite donc à tous pendant ces jours d'approfondir ensemble les connaissances sur l'économie de communion, s'enrichir des bonnes pratiques de gestion d'entreprise des entrepreneurs de L'EDEC ; et ainsi aboutir à des conclusions pratiques nous permettant à tous d'être davantage le levain de la pâte qui se partage avec tous.

B- DISCOURS DE LA RESPONSABLE DU MOUVEMENT DES FOCOLARI AU CAMEROUN

Mme Agnes-Marie KEUHO



Mesdames et Messieurs en vos titres et grades respectifs.

C'est une joie et un honneur pour moi de prendre la parole devant cette illustre assemblée, au nom du mouvement des Focolari.

Vous l'avez entendu dire par les précédents intervenants, l'économie de communion est née suite à une inspiration de Chiara Lubich, fondatrice du mouvement des Focolari. C'est donc dans le cadre de ce Mouvement que cette nouvelle théorie et pratique économique s'est forgée, pour devenir un paradigme qui peut aujourd'hui être proposé valablement à la communauté scientifique.

Il y a 25 ans, Chiara Lubich fut profondément bouleversée par les déséquilibres sociaux observés à Sao Paolo. Face à ce sombre tableau, elle lança un défi à tous ses fils spirituels : que la culture du donner et la communion des biens qui se vivait déjà dans le cadre du mouvement s'institutionnalise afin d'être plus efficace et créer les conditions d'une société plus juste. L'adhésion à cette invitation a produit un grand changement culturel dans la manière de voir et de vivre l'économie.

La pauvreté est un problème social, que nous trouvons toujours assis à notre porte, même si nous faisons semblant de ne pas la voir, elle ne nous laisse pas indifférents, que nous soyons croyants ou personnes avec des convictions non religieuses. Nous sommes tous insatisfaits du fonctionnement du système économique et financier actuel, qui crée de plus en plus de marginaux.

S'adressant le 4 février dernier aux participants de la rencontre internationale sur l'économie de communion qui s'est tenue à Rome, le pape François a pointé du doigt une économie qui se contente de soigner les victimes qu'elle a elle-même créées ; pour ensuite encourager l'économie de communion à continuer son chemin pour parvenir à construire un système où les victimes sont toujours en diminution, ou si possible elles n'existent pas.

Nous sommes tous convaincus qu'il faut changer de direction et que le système capitaliste débridé actuel a besoin d'être réformé, mais la conviction et les bonnes intentions ne suffisent pas. Il faut un principe actif, une pensée qui agisse comme un ressort pour nous faire bouger, laisser nos commodités et descendre dans l'arène pour batailler et gagner le combat contre la pauvreté.

L'économie de communion, après avoir été expérimentée avec succès au sein du mouvement, peut et veut gagner en visibilité. Nous sentons le devoir de partager cette expérience avec le plus grand nombre, afin qu'elle puise se placer à côté d'autres propositions pour un monde plus juste et fraternel.

L'Afrique a adhéré à ce projet dès le début. Les chercheurs et entrepreneurs africains de L'EdeC ne forment encore qu'une minorité prophétique. Cependant, la tendance naturelle à la communion, qui caractérise les peuples et les cultures africains, nous fait croire que l'économie de communion est une proposition qui nous rejoint au plus profond de notre identité.

La réponse africaine à la proposition de Chiara Lubich naitra de l'Afrique, en communion avec le monde entier. Nous sommes ici parce que nous voulons être les promoteurs de L'EdeC.

Mesdames et Messieurs, chers participants, que ce colloque soit une occasion supplémentaire de nous convaincre que le futur d'une économie authentiquement moderne et profondément enracinée dans nos valeurs africaines est à notre portée.



Les Etudiants de l'Université Catholique de BUEA du club ***«EoC in Action»***

C- INTRODUCTION GÉNÉRALE DU COLLOQUE

Pr Paul-Gérard POUGOUE



Président du Conseil scientifique de l'UCAC
Président du Comité d'organisation du colloque.

M. le Recteur de l'UCAC,
M. le SG de l'UCAC,
Madame la Responsable du Mouvement des FOCOLARI au Cameroun
Monsieur le président de l'Association pour une Économie de Communion en Afrique Centrale.

Madame et Messieurs les intervenants
Distingués invités
Chers enseignants, chers étudiants
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Au nom du Conseil scientifique de l'UCAC et du comité d'organisation de ce colloque, je voudrais souhaiter à vous tous la bienvenue dans cet amphithéâtre de l'Université catholique d'Afrique centrale à Yaoundé.

Je voudrais, avant de continuer, adresser au Recteur de l'UCAC, les remerciements infinis du comité d'organisation, non seulement pour avoir accepté d'accueillir le colloque au sein de son institution, mais aussi pour s'être impliqué personnellement pour la réussite de ce colloque auquel, comme il me l'a confié, il accorde un très grand intérêt , tellement le thème est important et actuel.

Merci à M. le Recteur.
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Ces deux jours, aujourd'hui et demain, seront des moments d'un intense effort collectif, de réflexion et de partage sur l'économie de communion, une réponse en construction pour une croissance sociale soutenable et durable.

Quelle redoutable tâche que de devoir présenter ce thème, la science me faisant défaut. Heureusement, nous avons dans la salle des spécialistes, telle Mme Anouk GREVIN, qui vont combler mes lacunes.

Aussi, en guise de présentation, permettez que je livre quelques intuitions et convictions sur le projet de l'économie de communion dans le prolongement de la spiritualité de l'unité du mouvement des Focolari.

Cette spiritualité est magnifiquement présentée dans l'ouvrage de Chiara Lubich, fondatrice du mouvement « Pensée et spiritualité ».

Il faut agir pour faire unité avec l'autre. L'on perçoit du coup la dimension pratique dans les ramifications de la vie de tous les jours : vie sociale, vie économique, vie politique, vie familiale, etc.

J'ai personnellement perçu dans cet ouvrage de Chiara Lubich un véritable pro-

gramme d'action et un projet de société en réponse aux angoisses de notre temps, une réflexion profonde sur le destin de l'Homme et la destinée de l'humanité. Ramenée à l'économie, cette spiritualité a induit l'économie de communion, objet du présent colloque.

L'abbé Constant Bonaventure Ambassa, dans son ouvrage Un chemin de sainteté collective, la perspective spirituelle de Chiara Lubich (Rome, 2014, p.237), donne un premier aperçu de l'économie de communion en lien avec la spiritualité de l'unité. Je cite : « la spiritualité de l'unité est vécue à travers la communion des biens, l'économie de communion et le travail, et son objectif est de construire une société unie, où tous se considèrent comme frères ; c'est pourquoi l'homme est mis au centre » [fin de citation].

On peut en déduire que la plus grande richesse n'est pas l'argent, mais ce qui est donné et partagé. Cela vaut en entreprise, mais aussi dans l'ordre économique mondial.

Si l'on ressent fortement cette orientation, encore faut-il la partager, et surtout la construire scientifiquement pour en faire une théorie économique. Le présent colloque poursuit ainsi un double objectif : tout d'abord, partager les connaissances de base de l'économie de communion, ensuite approfondir la réflexion sur la théorie de l'économie de communion.

Sur le premier point, un accent particulier sera mis sur les témoignages, la sensibilisation et l'initiation des étudiants et entrepreneurs. Sur le second point, je suis heureux de voir dans la salle des universitaires camerounais. Puisse l'économie de communion, avec la politique de l'union, entrer dans le champ de formation et de recherche dans nos universités !

Sur l'un et l'autre points, la conviction est que, dans toutes les circonstances de la vie, y compris dans l'ordre économique, nous entrions en relation les uns avec les autres. Des idées fusent pêle-mêle. L'entreprise est un lieu d'une expérience de vie : le travail n'est pas une marchandise ; le corps laborieux de l'homme au travail ne doit pas l'emporter sur son corps sacré ; la force de travail a pour corollaire la dignité du travailleur. Au niveau global, il faut inscrire une dimension sociale dans la théorie capitaliste qui ne doit pas être dominée par le marchand et par l'argent. Ce qui importe le plus est notre capacité à donner et à recevoir. L'échange marchand n'est qu'une des modalités. Les vertus civiles- charité, gratuité- induites de la spiritualité de l'unité, peuvent aussi être des modalités d'échange. En effet, l'homme n'est pas une unité autonome autocentrée, mais un être de relation et donc d'une manière particulière, de relation économique. Le résultat, s'il est le signe de la performance de l'entreprise, est loin d'en être la finalité. L'entreprise est un bien commun innervé par la « communion », la réciprocité. C'est la grande thèse du Pr Luigino BRUNI, dans son ouvrage La blessure de la rencontre : L'économie au risque de la relation.

Comme l'a fait observer le préfacier de cet ouvrage, le Professeur Pierre-Yves GOMEZ, Luigino Bruni n'oppose pas la société moderne à une autre société. Il oppose l'économie réaliste, fondée sur une anthropologie concrète, à une économie libérale caricaturale, parce qu'elle caricature l'Homme qu'elle est censée libérer.

Vous le voyez, de belles perspectives de recherche sur une nouvelle théorie économique se dessinent à l'issue de ce colloque. C'est mon vœu le plus profond. Alors fructueux colloque !

II- CULTURE GÉNÉRALE SUR L'ÉCONOMIE DE COMMUNION

Par M. Steve William AZEUMO
Président de l'Association pour l'Économie de Communion en Afrique



Centrale

Qu'est-ce que l'Économie de Communion ?

L'EDEC est un courant économique lancé en 1991 par Chiara Lubich à Sao Paulo, Brésil dans un contexte d'inégalités sous le contraste entre les gratte-ciels et les favelas des grandes métropoles, s'inscrivant dans la lignée de la doctrine sociale de l'Église catholique et proche du courant de l'économie sociale et solidaire qui offre un style de vie mettant en œuvre le don dans les relations économiques, et valorisant des principes tels que la gratuité et les relations non instrumentales dans le marché. Bien évidemment, l'économie de marché privilégiant son implantation, Chiara Lubich
a proposé une idée révolutionnaire consistant à placer la «culture du don» au cœur de la racine économique, de l'action économique, donnant naissance à des sociétés qui génèrent non seulement des bénéfices, mais aussi produisent une forme d'inclusion de la communauté pour ceux qui souffrent à cause de la pauvreté.

L'EDEC est un mouvement d'entrepreneurs, travailleurs, étudiants, chercheurs, associations, parcs économiques, et projets commerciaux unis par une vision du monde et de l'économie orientée vers le bien commun et l'intégral développement de la personne et la société.

Les pratiques des entreprises de l'économie de communion ont suscité un intérêt sur les aspects scientifiques notamment en ce qui concerne la création d'une perspective théorique dans le dialogue avec la culture contemporaine et civile, l'économie solidaire et sociale.

Depuis ses débuts, **L'EDEC** a travaillé sur un large programme éducatif afin de propager une nouvelle économie et culture entrepreneuriale ; celle de communion, parmi les plus jeunes générations.

L'économie de communion s'adresse à tous: entrepreneurs, salariés, consommateurs, étudiants… ; ceux qui s'engagent à divers niveaux à promouvoir une culture économique caractérisée par les relations de communion, la gratuité et la réciprocité proposant et vivant ainsi une alternative au style de vie dominant dans le système individualiste.

Concrètement, L'EdeC appelle à:

- vivre et répandre une nouvelle culture économique appelée « culture du don » ;
- susciter de nouveaux chefs d'entreprise qui privilégient la personne pour

une juste répartition de la valeur ajoutée entre les différentes parties prenantes et qui créent de l'emploi ;

- combattre les diverses formes d'indigence, d'exclusion et de misère par la production de richesses et l'implication des personnes désavantagées dans les communautés de travail.

Pourquoi Économie de Communion ?

L'économie de communion repose sur une approche anthropologique de l'économie qui considère que la relation de réciprocité est possible au sein de l'acte marchand. Le don est intrinsèque à l'acte marchand.

L'économie est ainsi envisagée dans son sens classique de la gestion de la maison ou comment répondre aux besoins de tous. La communion entre les personnes est un but en soi à poursuivre, au sein de l'entreprise comme avec les parties prenantes, y compris avec les exclus d'un système économique. Elle considère également le travail comme un moyen de développement de la vocation de la personne.

À quel moment l'Afrique, le Cameroun ont-ils « emboîté » le pas lorsque l'économie de communion est née ?

Quand l'économie de communion a été lancée par Chiara Lubich en 1991, animée par l'anthropologie économique africaine, grâce à laquelle plusieurs éléments de partage permettent de créer une forte solidarité sociale et une communauté harmonieuse, les premières personnes touchées (dans la grande majorité proches du Mouvement des Focolari « Mouvement laïque, fondé par le Dr Chiara Lubich »), sous un élan d'ensemble ont voulu apporter quelque chose, y compris les moins fortunés. C'est ainsi que plusieurs initiatives ont vu le jour, mais plusieurs d'entre elles n'eurent pas un grand succès ; ou dans les débuts, eurent un succès fulgurant dans le court terme avant de s'éteindre. Néanmoins, on distingue près de 60 initiatives en Afrique dont deux au Cameroun.

Quelques Étapes :

- **1991** Chiara Lubich lance un appel à créer des entreprises pour répondre aux besoins des pauvres au Brésil.

- **1999** Discours au Conseil de l'Europe à Strasbourg sur le thème : « Entre société marchande et société solidaire, vers quelle économie socialement responsable ? »

- **2001** Colloque à l'UNESCO. Des chefs d'entreprise de diverses sensibilités rejoignent alors cette initiative. L'UNESCO a également inscrit l'économie de communion dans son Programme MOST (Initiatives et transformations sociales de l'UNESCO).

- **2008** Colloque à l'UNESCO : «Du microcrédit à l'Économie de communion, des valeurs pour l'économie».

- **2011** Congrès international à Sao Paulo.

2012 Congrès international « What's EoC all about ? » qui s'est déroulé à Buea, au Cameroun, par la Catholic University Institute of Buea et l'Institut Universitaire SOPHIA (Italie).

2015 Congrès international « Disons Oui à une Économie de communion » qui s'est déroulé à Nairobi, au Kenya en collaboration avec l'Université Catholique de l'Afrique de l'Est

2015 Congrès international « EoC in action » qui s'est déroulé à Buea, au Cameroun, par la Catholic University Institute of Buea et l'Institut Universitaire SOPHIA (Italie).

2016 Congrès international « Economy of Communion, a Yes for a Common Welfare » qui s'est déroulé à Buea, au Cameroun , par la Catholic University Institute of Buea et l'InstitutUniversitaire SOPHIA (Italie).

2016 Journées Portes ouvertes de L'EdeC : « Économie de communion, une proposition de vie pour un développement durable » qui se sont déroulées à Douala, au Cameroun, par la Commission Afrique centrale de l'économie de communion.

2016 Premier congrès pan-asiatique « Economy of Communion : An economy for all » à Tagaytay City, aux Philippines.

2017 (04 Février) Audiance du pape François avec 1100 membres de l'EdeC de 55 pays

2017 Colloque international de Yaoundé sur l'économie de communion à l'Université Catholique d'Afrique Centrale, campus de NKOLBISSON. « La culture du don comme élément de refonte de l'économie pour une croissance socialement soutenable et durable ».



III- EXPOSÉS

EXPOSÉ 1 : L'ÉCONOMIE DE COMMUNION DANS L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

M. LUIGINO BRUNI
Pr d'économie à LUMSA Université-Italie et à Sophia Institute- Italie ;
Coordonnateur international du Projet économie de communion



M. Luigino Bruni a éclairé les participants sur la culture du donner et ce qu'est l'économie de communion. Auprès de 200 participants, il a dit que L'EdeC vise à réduire la pauvreté, à créer des emplois et à promouvoir la culture du donner. D'après lui, le projet met sur pied des entreprises qui suivent les lois du marché tout en générant des gains qui sont librement mis en commun. Il a soutenu également le fait que la créativité est la capacité de voir la vie d'un meilleur angle et c'est cette créativité qui mène à L'EdeC. Il a fait ressortir les quatre piliers de L'EdeC dans une économie de marché à savoir: la confiance, la fraternité, la créativité et le travail.

La confiance: nous devons établir des relations avec les différents partenaires dans la confiance et il n'y a pas de confiance sans risque;





la fraternité: cela implique le partage des gains, la célébration et le respect dans nos relations;



la créativité: l'innovation est importante dans ce monde changeant des affaires, et à travers ceci, nous pouvons faire des rencontres et changer des vies ;



le travail: chaque entreprise réussit grâce au travail et celui-ci garantit la postérité.

Pour davantage comprendre la pensée du Pr LUIGINO , quelques ouvrages nous guideraient (cf , bibliographie).

www.edc-online.org



EXPOSÉ 2 : QUE PEUT-ON APPRENDRE ET ATTENDRE DE L'ÉCONOMIE DE COMMUNION ?

Intervenant et contradicteur:
M. TCHOUASSI GERARD
Ph.D in Economics Sciences, Associate Professor of Universities, Senior Lecturer at the University of Yaoundé II, Cameroon.
Coordinator of a Professional Master Degree Program in Business Competitive Intelligence, Innovation, Entrepreneurship and the Development of SME

Le professeur TCHOUASSI s'est focalisé sur les concepts et écoles de pensée pour démontrer/établir les attentes de L'EdeC. Lesdites attentes sont issues de : l'économie de la justice et de l'équité sociale, l'économie sociale et solidaire, l'économie collaborative et de l'entrepreneuriat.

Attentes issues de l'économie de la justice et de l'équité sociale

L'équité est un socle sur lequel s'accroche une multitude de principes comme la liberté économique, l'égalité des chances, la justice sociale, le partage équitable, le développement des capacités et l'intégration socioéconomique. Ainsi, le développement durable qui met l'Homme à son centre ne peut être atteint tant que toutes les diverses facettes de l'économie de l'équité ne sont pas élucidées.

Un élément qui a certainement contribué au rapprochement des deux disciplines est que le fameux principe de différence de Rawls, qui stipule qu'une inégalité sociale peut se justifier (si certaines autres conditions laissées de côté ici, sont satisfaites) dans la mesure où ces inégalités sont au bénéfice du groupe le plus mal loti de la société, se prêtait presque de façon évidente à une reprise plus formelle par des économistes de l'économie normative et des théoriciens du choix social. L'économie normative est la branche de la théorie économique qui ambitionne de comparer les différents états sociaux (et indirectement les différents arrangements institutionnels et politiques publiques qui les déterminent) selon le critère du bien-être social, défini comme la somme des bien-être des individus. Le bien-être individuel (en anglais welfare, ce qui explique pourquoi on appelle cette branche welfare economics) est défini à son tour comme le degré de satisfaction des préférences.

Les attentes issues de l'économie sociale et solidaire

L'économie solidaire apparaît comme un sous-ensemble de l'économie sociale qui comprend les mutuelles, les coopératives, les fondations et les associations. Parmi ces dernières, celles qui relèvent de l'économie solidaire ne concernent que les associations qui traduisent un élan solidaire envers ceux qui ont perdu au jeu du marché - elles « internalisent le souci de solidarité » (Laville, 1997)- et qui proposent des services de proximité : des services qui, pour certains, étaient autrefois produits uniquement au sein de la sphère domestique (l'aide à domicile, le jardinage, le bricolage, etc.) et qui, pour d'autres, ont été « inventés », comme ceux qui tournent autour de la « médiation sociale » dans les quartiers, et plus généralement autour de l'amélioration de la qualité de la vie quotidienne et de l'environnement local.

Les attentes issues de l'économie collaborative

L'économie collaborative est une activité humaine qui vise à produire de la valeur en commun et qui repose sur de nouvelles formes d'organisation du travail. L'économie collaborative prend différentes formes (économie du partage, économie de fonctionnalité dont l'économie circulaire, économie des solutions, économie en pair à pair) selon les types de biens et services concernés. Le plus souvent, ce type d'économie s'inscrit dans un contexte de défiance des acteurs institutionnels du système capitaliste traditionnel, de crise économique, mais aussi d'éthique environnementale.



EXPOSÉ 3 : LES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE DE COMMUNION : L'ENTREPRISE, UNE AFFAIRE DE DON

INTERVENANT :

Mme ANOUK GREVIN
Maître de Conférences en Gestion (LEMNA), Département Homme, Entreprise, Société de Polytech Nantes – Université de Nantes.
Membre de la Commission internationale du Projet économie de communion.



Lorsqu'elle fonde L'EdeC, Chiara Lubich nous a proposé quelque chose qui pouvait paraître une utopie : des entreprises fondées sur une culture du don, qui auraient pour finalité la communion. Des mots provocateurs, qui n'ont pas habituellement leur place dans le monde de l'économie et des affaires. Depuis des siècles, l'économie nous a appris à bien séparer les choses : « les affaires sont les affaires », le don est de l'ordre de la sphère privée, il appartient au monde de la famille, de l'amitié. Il empêcherait même la vie économique de fonctionner normalement.

Aujourd'hui, cette affirmation est contestée, il a été démontré que ce n'est plus vrai. D'une part parce qu'existe depuis 25 ans désormais une autre économie, une économie de communion, des entreprises qui fonctionnent selon la logique du don et le principe de gratuité et ont de très bons résultats. D'autre part parce que des recherches ont aujourd'hui démontré que l'entreprise est en réalité une affaire de don. L'entreprise est tout entière tissée de dynamiques de don et ne pourrait fonctionner sans gratuité.

Travailler, c'est donner de soi. Il ne peut y avoir de travail sans don. Il suffit de penser à ce qui se passe lorsqu'une personne se borne à respecter strictement les règles sans y mettre du sien : cela sabote le travail. C'est ce qu'on appelle « la grève du zèle ». Le « zèle », ce quelque chose de moi que je mets dans mon travail, est indispensable au bon fonctionnement de l'entreprise. Pour travailler, au-delà même de l'exécution des tâches telles qu'elles ont été prescrites par l'organisation, je dois déployer mon ingéniosité et ma compétence pour faire face aux imprévus qui se produisent constamment, pour comprendre comment appliquer intelligemment ce qui m'est demandé, pour m'approprier (= les rendre propres à l'usage) les outils et les règles. Cette ingéniosité que je déploie, cette compétence que je construis et que j'investis dans mon travail, sont de l'ordre du don, car personne ne peut l'obtenir de moi si je ne décide pas librement de le donner. L'engagement dans le travail, l'ingéniosité, la mobilisation des compétences sont de l'ordre du don. L'entreprise en a impérativement besoin pour fonctionner et pourtant elle dépend totalement du fait que chacun décide de donner, de se donner.

Il en est de même pour la coopération. On sait aujourd'hui combien le travail est de plus en plus une affaire de coopération, de compétence collective. On travaille toujours avec d'autres et pour d'autres. Or, l'organisation peut concevoir d'innombrables dispositifs de coordination, elle ne peut obtenir que les personnes coopèrent si celles-

ci ne décident pas librement de le faire. S'engager dans la coopération coûte, cela demande des efforts, le retour n'est jamais garanti. Ce sont précisément les caractéristiques de la logique du don : il est nécessaire de faire le premier pas, sans aucune certitude de retour, pour que la relation puisse se construire et se développer. La capacité de recevoir, d'accueillir le don de nos collègues, de le reconnaître et d'y répondre. La coopération est une affaire de don, de réciprocité. Or, là aussi, l'entreprise en a immensément besoin, elle dépend totalement du don. La créativité et l'innovation, si essentielles aujourd'hui pour se développer sur des marchés compétitifs, ne peuvent là encore que relever du don. La créativité ne s'exige pas par le contrat. Elle ne peut être que le fruit d'un acte libre, d'un choix de s'engager complètement dans ce qu'on fait, de donner le meilleur de soi. Elle est d'ailleurs le plus souvent le fruit de dynamiques collectives, nourries de gratuité, de confiance, de dialogue, que la compétition, comme on le sait, vient saper et détruire.



Le don est par conséquent inhérent au travail. Il ne peut y avoir de travail effectif sans don. De même qu'il n'y a pas de management sans don. Le management, ainsi que l'a montré l'un de mes collègues Benjamin Pavageau, repose précisément sur la capacité de donner, de se donner, suscitant ainsi en retour le don des collaborateurs. Le management est un travail tout entier tissé de don, un travail de don et sur le don, un travail de mise en visibilité et de reconnaissance du don de chacun de ses collaborateurs, pour nourrir les dynamiques de réciprocité et de coopération.

Dire que le travail contient toujours, par nature, une dimension de don n'est pas sans poser problème à la logique gestionnaire, car le don ne se laisse pas saisir aisément, il a horreur du calcul, il est souvent imprévisible et en dehors des normes. Il est une véritable provocation pour la rationalisation gestionnaire.

Pourtant, refuser de voir qu'il est au cœur des dynamiques mêmes de l'entreprise, au cœur du contrat et des échanges marchands, c'est se priver de voir ce qui précisément leur permet d'exister. Le don n'est pas seulement ce qui va au-delà du contrat, ce qui ne sera jamais rémunéré, l'heure que je fais en plus sans rien demander, le coup de main au collègue quand il en a besoin. Le don est aussi et surtout ce qui permet à la relation de se tisser, à la confiance de se construire, au contrat de se nouer et de se réaliser. Don et contrat ne sont pas antinomiques, ils sont au contraire intimement liés et indissociables.

Si le don est inhérent au travail, ce don appelle à être reçu, à être reconnu comme tel. La reconnaissance est fondamentale, même quand le don initial est avant tout un geste gratuit, car le don est toujours un appel à une rencontre, à une relation, à l'expression de la confiance, de la valeur de l'autre. Il est une main tendue, une

manière de dire que « le lien vaut plus que les biens ». La réciprocité, qu'il s'agisse d'un retour au donateur ou du fait de rentrer à son tour dans une dynamique de don envers d'autres, est dès lors le signe que le don a bien été reçu, qu'il a été accueilli et apprécié et qu'il engage. Si la réciprocité n'est pas nécessaire à la réitération du don, dont la première récompense est toujours intrinsèque, elle en est cependant l'accomplissement, le signe que le don a atteint son but, ce qui nourrit la joie en retour du don et l'envie de donner toujours plus. La réciprocité alimente les dynamiques de don, elle les démultiplie.



C'est pourquoi la reconnaissance est essentielle. Sans reconnaissance, le don s'épuise progressivement et la joie du don finit par s'éteindre. La reconnaissance est composée de deux éléments – il existe d'ailleurs dans certaines langues deux mots différents – la reconnaissance comme attestation du don, accusé de réception, signal que le don a bien été vu et reçu comme un don ; et la reconnaissance comme expression de la gratitude. Reconnaître la dimension de don dans le travail suppose donc à la fois d'être capable de voir le don et d'exprimer de la reconnaissance.

Qu'est-ce que cela veut dire en termes de management ?

Voir : Reconnaître suppose de connaître. La direction, les managers ont-ils vu ce que chacun a donné, combien chacun s'est donné ? Dans bien des entreprises, les cadres sont de plus en plus occupés par des préoccupations gestionnaires et perdent de vue le travail opérationnel et ceux qui le réalisent. Ils ne voient plus les prouesses que chacun a dû faire pour faire du beau travail, en dépit de toutes les exigences qui viennent constamment entraver l'activité.

Voir suppose d'être là, dans la proximité, l'écoute, l'ouverture, l'attention à l'autre et à ce qu'il vit.

Dire la gratitude : Exprimer la reconnaissance n'est pas simple dans le contexte professionnel. Et pourtant, c'est tellement essentiel, vital ! Dire combien on a apprécié le travail de l'autre, faire sentir qu'on ne le considère pas comme un dû, mais comme un don qui suscite en nous de la reconnaissance. Un regard, un geste, une expression, un brin d'émotion dans la voix, sont souvent bien plus éloquents pour dire la reconnaissance et « sous-titrer le don ». Cependant, les mots sont nécessaires aussi. Trop souvent ils manquent, et cela blesse. Plus encore que les mots, les faits sont les plus efficaces pour exprimer la reconnaissance. Le problème est que bien souvent, alors que l'intention est sincère de valoriser les personnes, les pratiques de gestion viennent contredire le discours. Car bien des pratiques managériales sont fondées sur une vision erronée de la personne humaine, sur une anthropologie pessimiste. Si l'on

ne croit pas profondément qu'il est dans la nature humaine de donner le meilleur de soi, on développe immanquablement le contrôle et les incitations. Ces pratiques, ces politiques, les outils qui les portent, parlent plus fort que les mots de reconnaissance que l'on tente d'exprimer. Ils disent la défiance. Seule la confiance est susceptible de faire fleurir le don.

Rien n'est plus blessant que lorsque le don n'est pas reçu, qu'il est pris comme un dû, exigé ou nié. Cela provoque un sentiment de trahison, l'impression de s'être fait avoir. Pour se protéger, nombreux sont ceux qui cessent alors de donner, de se donner, et se replient dans des comportements de retrait, de calcul, comme une manière de dénoncer ce que précisément ils refusent, que l'on prétende « compter » un travail dans lequel ils se donnent sans compter.

Reconnaître le rôle du don dans l'entreprise, c'est donc permettre aux dynamiques de don de se déployer, c'est les soutenir et les alimenter. Quelles sont les conditions, comment replacer les dynamiques de don au cœur de l'activité de l'entreprise ? Je propose d'indiquer ici quatre pistes, même si on aurait certainement pu en ajouter d'autres.

1 **Le premier principe** est le regard posé sur les personnes, un regard de confiance et d'estime. Depuis bien longtemps, dans les années 60, McGregor observait déjà que les pratiques de management sont liées à l'anthropologie portée par le manager, à la vision de la nature humaine qu'il porte en lui. Naturellement, une vision pessimiste de l'homme, la conviction qu'il est par nature paresseux et peu enclin au travail et à prendre des responsabilités, conduit à développer des pratiques de contrôle et d'incitation, à multiplier les procédures et les règles. Au contraire, une anthropologie plus optimiste, conduit à développer la participation, l'autonomie, l'enrichissement des tâches et des modes d'organisation collaboratifs. En d'autres termes, c'est croire qu'il est dans la nature humaine de donner, de se donner, que l'homme n'est pas seulement un « homo economicus », mais aussi un « homo donator ». Nier cette dimension, c'est amputer la personne, c'est lui refuser ce qui fait sa dignité. Concrètement, porter un regard de confiance sur la personne signifie croire que tous sont capables de don, si les conditions leur sont données pour pouvoir le faire. C'est accepter de redonner une chance à ceux qui ont failli, avec la certitude qu'ils peuvent encore et toujours donner le meilleur d'eux-mêmes. C'est, par le regard que l'on porte sur eux, leur permettre de devenir ce qu'ils ne sont pas encore, de faire fleurir le meilleur d'eux-mêmes. Un regard de confiance qui ne dépend ni de sa performance, ni de sa productivité, ni de ses compétences. Un regard qui, parce qu'il offre gratuitement sa confiance, produit la réciprocité et fait émerger le meilleur en chacun, le rendant capable d'être digne de la confiance offerte.

2 **Le second principe**, tout aussi important que le premier et qui lui est intimement lié, est la valeur de la relation. Les dynamiques de don ont toujours pour finalité la construction de la relation, du lien entre les personnes. Mais tous les types de relations ne sont pas bons, tous les types de dons ne sont pas positifs. Il y a des dons qui humilient, des dons qui écrasent, des dons qui maintiennent dans la dépendance, des dons qui refusent la réciprocité. Le don dont nous parlons ici est un don qui appelle à la réciprocité. Un don qui nait de la gratuité, de la

considération pour l'autre, de la gratitude pour le don que représente l'autre, qui est d'abord un « rendre » avant d'être un « donner ». Ce don-là est ouvert, il n'enferme pas, il n'oblige pas. Et cependant il invite, il tend la main, il appelle à la réciprocité. Une réciprocité qui lie parce que l'autre est précieux, parce que l'estime réciproque a fait naître l'envie de poursuivre l'échange, parce que l'on perçoit que de cette relation peut naître quelque chose de bien plus grand que ce que chacun peut donner. Une relation qui libère et tout à la fois nourrit. Lorsque de la réciprocité jaillit la joie d'un quelque chose de plus grand qui émerge de la relation, on parle de communion.

3 **Un troisième principe** est le dialogue. Les dynamiques de don sont des dynamiques de dialogue. Le travail est en lui-même dialogue : dialogue d'abord avec ceux avec qui l'on travaille ou pour qui l'on travaille, qu'ils soient proches ou éloignés, mais qui toujours habitent le travail et le conditionnent. Un dialogue qui se déploie dans l'espace, car parfois les produits ou les matériaux utilisés ont fait le tour de la Terre et ils portent en eux la trace du don de tous ceux qui les ont conçus ou eus entre les mains, tout comme ils sont habités par ceux à qui le produit ou service est destiné, dont les attentes donnent forme au produit. Un dialogue dans le temps aussi, car les matières, les outils, les techniques, les connaissances que nous utilisons sont le fruit du travail de ceux qui nous ont précédés au cours des siècles, de tout ce qu'ils ont donné, et que nous transmettrons à notre tour à ceux qui nous suivront. Un dialogue avec nous-mêmes aussi, car le travail constamment nous interpelle, nous interroge, exige de nous des réponses, dans un continuel face à face avec les situations toujours en partie imprévisibles.

Non seulement le travail est dialogue, mais également l'organisation tout entière doit être dialogue, le fruit d'une construction collective à laquelle chacun contribue. Si tous sont capables de don, l'organisation ne peut être simplement donnée d'en haut. Elle doit émerger de ce que chacun donne, à tous les niveaux. Il ne peut y avoir ceux qui pensent et ceux qui exécutent, ceux qui construisent les règles et ceux qui les appliquent. Travailler, c'est en permanence reconstruire les règles pour les rendre propres à un usage local. Tous sont donc producteurs de l'organisation, dans ce dialogue constant avec les situations. Cette contribution appelle à être reconnue. Elle n'est pas moins précieuse que celle de ceux qui définissent la stratégie ou représentent l'organisation à l'extérieur. Ces multiples formes de contribution doivent être également valorisées et soutenues.

4 **Un quatrième principe** fondamental est la gratuité. Le monde de l'entreprise est trop souvent devenu le monde de l'instrumental, de l'instrumentalisation. Tout semble pouvoir être piloté par des outils et des systèmes d'incitations financières, conduisant chacun à donner le maximum au profit d'une finalité purement instru-



mentale, l'enrichissement des propriétaires du capital. Or, nous sommes bien plus que cela, jamais nous ne nous réduisons à des instruments au service d'une machine à produire du profit. Même dans un environnement purement instrumental, nous gardons notre liberté, notre capacité à donner gratuitement, à nous donner pour quelque chose de plus grand que nous. Au-delà des nécessités matérielles nôtres et celles de notre famille, il y a toujours autre chose qui fait sens et qui nous fait lever chaque matin et nous donner sans relâche dans notre travail, y compris le plus humble et le plus humiliant. Car c'est précisément le sens que nous mettons dans ce que nous faisons, le pour qui ou pour quoi nous le faisons, qui donne toute sa dignité à notre activité. Parce que nous y avons mis de nous, le produit de notre travail sera toujours plus que ce que l'on pourra mesurer ou vendre. Saint François disait à ses frères qui circulaient dans les villes et rendaient de multiples services : « ne vous faites jamais payer pour les services que vous rendez, car quel que soit le prix, il ne serait jamais assez élevé pour ce que vous avez donné, car le prix de la gratuité est infini ». Si donc nous mettons de nous dans notre travail, sa valeur est par définition infinie. Le salaire dès lors ne peut être conçu que comme une récompense symbolique d'un don qui est d'abord le fruit de motivations intrinsèques. Il ne paye pas le travail, car c'est absolument impossible dès lors que nous avons donné de nous-même. La gratuité habite nos environnements de travail, nos organisations, nos activités et leur donne une valeur infinie. Elle donne du prix à tout ce que nous faisons. Il est par conséquent fondamental de ne pas l'étouffer en voulant tout compter, tout mesurer, tout contractualiser. La gratuité est la plus grande richesse de nos entreprises, car si la gratuité venait à cesser, plus aucune entreprise ne pourrait fonctionner.

Conclusion

« Comme vous le constatez, les principes dont nous venons de parler ne sont pas l'apanage des entreprises engagées dans l'économie de communion. Elles n'en sont que des laboratoires privilégiés. Car l'économie de communion est avant tout un regard sur l'économie, une vision de l'économie à partir du don, de la gratuité. L'économie de communion est née d'un charisme, et un charisme, c'est le don d'yeux capables de voir ce que d'autres ne voient pas, de voir des richesses là où d'autres voient des obstacles ou des problèmes. Plus qu'une initiative spécifique, une pratique à laquelle adhèrent environ un millier d'entreprises dans le monde, l'économie de communion est une vision de l'économie à partir des lunettes du don et de la gratuité. Elle n'apporte pas le don dans un monde qui ne le connaîtrait pas, elle révèle au monde de l'entreprise combien il est déjà tout entier tissé de don, habité par la gratuité, gouverné par des dynamiques de réciprocité et de dialogue. Elle est donc une invitation adressée à tous de chausser les lunettes du don et de la gratuité et de découvrir un potentiel immense encore trop souvent ignoré et mortifié. Elle n'est pas une économie alternative qui serait appelée à grandir pour progressivement remplacer l'économie dominante, mais une force qui déjà habite l'économie actuelle et la fait vivre, bien plus que les logiques instrumentales de l'économie dominante. Une richesse immense qu'il nous appartient de faire fructifier toujours plus et à laquelle il est urgent de redonner toute sa place comme moteur de l'économie et des relations humaines ».



END OF DAY ONE

EXPOSÉ 4 :
GOUVERNANCE DES ENTREPRISES : LA CULTURE DU DON AU CENTRE DE LA GOUVERNANCE

Mme ANOUK GREVIN
Maître de Conférences en Gestion (LEMNA), Département Homme, Entreprise, Société de Polytech Nantes – Université de Nantes
Membre de la Commission internationale du Projet économie de communion

Après avoir abordé la culture du don, les dynamiques de don au cœur de l'entreprise, un regard sur comment cela se traduit dans la gouvernance, dans la gestion et le management de l'entreprise est proposé ici avec quelques pistes pour aller plus loin.



1 – Le partage de la richesse créée

Par le partage des bénéfices, L'EdeC pose un acte très fort. Elle signifie que l'argent est un instrument au service d'une finalité plus grande. Partager les bénéfices, c'est dire qu'ils ne sont pas la finalité de l'entreprise, c'est remettre l'argent à sa juste place, comme nous l'a dit le pape François samedi dernier, refuser d'en faire un maître. À la racine du capitalisme, il y a l'accumulation sans fin des richesses, qui se concentrent dans les mains de quelques-uns au détriment des plus démunis. Vouloir une économie plus humaine, plus juste, commence par faire un choix fort, à contre-courant du monde actuel : renoncer à la soif d'accumuler, d'avoir toujours plus et remettre à la première place ce qu'il y a de plus précieux, la communion entre les personnes, le don que nous sommes chacun les uns pour les autres.

Partager la richesse créée, c'est aussi dire que l'entreprise est un bien commun, fruit de la gratuité. La richesse créée ensemble ne peut pas être appropriée par une seule des parties prenantes. Personne ne peut s'en approprier les fruits pour son seul intérêt, ni ceux qui en sont les propriétaires du capital, ni ceux qui en sont les dirigeants, ni personne de l'intérieur ou de l'extérieur de l'entreprise. La richesse créée est aussi le fruit du travail de tous, du don de tous, du don de soi de chacun. Elle ne

peut donc être qu'un bien commun dont tous doivent prendre soin et partager les fruits. Nous sommes tous responsables de protéger ce bien commun et de faire en sorte qu'il reste une source de richesse pour tous.

Un partage de la valeur créée tout au long de la chaîne : chaque fois que l'entrepreneur fixe un prix ou un salaire, lorsqu'il choisit de créer de nouveaux postes de travail ou de faire un investissement pour produire dans des conditions plus respectueuses des personnes ou de l'environnement, il pose un choix de répartition de la valeur. Ce partage est-il équitable ? Responsable ? Dans le sens de la communion ? Cela n'aurait pas de sens de partager des bénéfices si ceux-ci ont été produits au détriment de certaines parties prenantes, dans le mépris des salariés ou de certains partenaires de l'entreprise. Certaines entreprises, parce qu'elles posent des actes forts d'inclusion ou de service aux plus démunis, n'ont que très peu ou pas de bénéfices à partager, précisément du fait du don qu'elles ont vécu tout au long de l'année. Mais lorsque cela est possible, le bénéfice partagé en fin d'année contient et représente tout ce qui a été donné tout au long de l'année. Il en est le sommet et l'acte le plus significatif, car il dit l'ouverture de l'entreprise à ceux qui n'y ont pas part.



Remettre les « parties manquantes » au cœur du système : L'EdeC veut être une économie inclusive, qui ne sert pas que quelques-uns, mais tous et prend soin en particulier des plus vulnérables. Donner une place aux plus faibles, c'est non seulement prendre soin de ces personnes qui sont nos frères et qui n'ont pas de quoi vivre dignement, parce que nous n'avons pas le droit de laisser manquer de l'essentiel, mais c'est aussi dire qu'ils sont une richesse, que la richesse économique n'est ni la seule ni la première richesse, que chacun est porteur de richesses qui sont faites pour être partagées. C'est le partage, l'échange de dons réciproques qui constitue la communauté (cum-munus). Personne ne doit être considéré comme démuni (sans munus) au point de n'avoir rien à partager. Donner une place aux plus démunis, c'est redire que personne n'est pauvre au point de n'avoir rien à donner et que la communauté ne peut laisser personne sur le bord du chemin. La responsabilité de l'entreprise ne peut se limiter aux parties prenantes, elle doit s'étendre aux « parties manquantes », à ceux que le système a exclus et qui ne bénéficient pas de la richesse créée collectivement.

2-Une organisation au service de la personne et de la communion

Une première forme de communion est le fait d'offrir du travail à ceux qui en ont le plus besoin. Avoir un travail est fondamental. D'abord parce que c'est avoir la possibilité de subvenir soi-même à ses propres besoins et à ceux de ses proches.

Chacun doit pouvoir avoir un travail, un travail décent, et travailler dans des conditions respectueuses de la personne. Procurer du travail à ceux qui en ont besoin est donc aussi un moyen de construire une économie plus juste. S'assurer que chacun ait à la fois une rémunération juste et des conditions de travail dignes, qui lui permettent de grandir, de donner le meilleur de lui-même, est aussi une manière de travailler à une économie centrée sur la personne humaine.

Si la plus grande richesse de l'entreprise comme de la société est constituée des personnes, l'organisation doit ensuite permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même et que le travail soit le fruit de la communion entre les personnes. Tous les types d'organisations ne sont pas propices à cela. Un style hiérarchique descendant, autoritaire, ne favorise pas la communion. C'est de plus un modèle extrêmement vulnérable, car il s'appuie essentiellement sur les compétences des dirigeants et des experts plutôt que sur l'intelligence collective et les capacités de chacun. Un management subsidiaire, plus communautaire, est potentiellement beaucoup plus riche, mais, reconnaissons-le, également beaucoup plus difficile à mettre en œuvre. Dans un modèle subsidiaire, le dirigeant, le manager, est constamment à l'écoute de ce que peuvent suggérer ceux qui sont directement confrontés au travail opérationnel. Son rôle et celui des managers intermédiaires sont d'assurer que chacun puisse s'exprimer, donner le meilleur de lui-même, sans être entravé par une organisation trop lourde qui finirait par l'empêcher de bien travailler. La subsidiarité se nourrit de la participation, du dialogue et de la confiance.

Un management subsidiaire suppose des modes de décision collégiaux ; autrement dit, des modes de décision qui donnent la possibilité à chacun de s'exprimer sur les sujets qui le concernent, qui permettent de construire des propositions collectives dans un dialogue où les différents points de vue se rencontrent vraiment. Le dialogue ne signifie pas consensus, mais expression jusqu'au bout des opinions, sans crainte du conflit, pourvu que la controverse conduise à l'acceptation des différences, à une compréhension réciproque et à la construction de points d'accord. Un style de décision collégiale ne nie pas le rôle de l'autorité, bien au contraire : l'autorité est une présence nécessaire qui assure que chacun soit écouté jusqu'au bout et pris en compte dans la décision finale. Lorsque l'autorité est amenée à prendre la décision finale, elle le fait parce qu'ayant écouté chacun jusqu'au plus petit, elle contient alors tout le monde et est alors en mesure d'exprimer le collectif dans la décision.



3-Des pratiques innovantes pour porter à tous la culture du don

Si Chiara Lubich, hantée par les inégalités qu'elle avait vues à Sao Paulo, a pensé impliquer les entrepreneurs pour résoudre la question plutôt que multiplier les œuvres sociales, c'est notamment parce qu'elle connait leur ca-

pacité créative à inventer des chemins pour résoudre des problèmes inédits. L'EdeC continuera de se développer si nous, chacun de nous, sommes créatifs et savons inventer de nouveaux moyens de faire reculer les formes de pauvreté subies et de répandre partout la communion.

Quelques exemples d'innovations sociales d'entreprises ou d'acteurs de L'EDEC

Pour exprimer à ses salariés l'importance qu'a pour lui le partage des bénéfices et les associer à ce partage, Koen, le patron d'Easykit en Belgique, une entreprise qui propose des kits de chauffage, électricité et plomberie pour faire soi-même une partie des travaux de construction de sa maison, confie chaque année, en fin d'exercice, à chacun de ses salariés, un chèque de 250 € correspondant à une part des bénéfices qu'il leur demande d'affecter à une association de leur choix. Il les invite ensuite à exprimer chacun pour quelle raison ils ont fait le choix d'aider l'association en question. Pour les salariés, c'est toujours un moment extrêmement fort, où ils prennent conscience de l'importance de se préoccuper des autres, de partager ce que l'on gagne. Cela donne du sens à leur travail toute l'année, car ils savent qu'ils travaillent pour partager et non pas pour enrichir leur patron.

Vic, le patron de l'entreprise Kalayaan Engineering Co Inc., une entreprise de deux mille salariés dans le secteur des systèmes de climatisation des bâtiments, a inventé un autre moyen.vv Sur chaque chantier, il propose à l'équipe qui a travaillé sur ce chantier de décider de la répartition entre eux des gains réalisés par rapport au budget prévisionnel. Une part est partagée avec les services supports, une part avec l'ensemble de l'entreprise pour que ceux ayant travaillé sur des chantiers déficitaires bénéficient aussi d'une part du résultat, et le reste est réparti entre eux de la manière qui leur semble la plus juste, après discussion.

Dans la banque rurale philippine de Teresa et Francis Ganzon, Bangko Kabayan, devenue aujourd'hui banque de développement, tous les salariés sont formés à la culture du don afin qu'ils puissent la transmettre aux clients. Une étude a montré combien cette culture s'est propagée dans les groupes de femmes bénéficiant de micro-crédits, dans les villages les plus reculés et qu'elle est désormais vécue dans les familles de ces femmes. Certaines, qui n'auraient plus besoin désormais de micro-crédits, car leurs revenus sont suffisants pour subvenir à leurs besoins, continuent de fréquenter le groupe, car elles pressentent qu'elles y reçoivent beaucoup plus que du crédit. Elles ont goûté à la communion et c'est cette richesse-là qu'elles viennent désormais chercher auprès de la banque…

Toujours aux Philippines, la société de conseil Ancilla Enterprise Services a développé un programme de formation sur la base des « Points de repère pour une EdeC » qu'elle déploie désormais dans de nombreuses grandes entreprises et administrations du pays.

Un groupe d'entrepreneurs italiens s'est associé avec une communauté accueillant des personnes en situation de vulnérabilité dans le sud de l'Italie pour créer, dès que la loi sur le micro-crédit est sortie en Italie, un institut de micro-crédit appelé MECC (Micro-crédit d'économie civile et de communion) pour aider à la création de nouvelles entreprises D'EDEC.

Au Brésil, l'association des entrepreneurs D'EDEC a décidé de lancer le plus largement possible l'invitation à vivre la communion des biens pour aider les personnes en situation de vulnérabilité. Une campagne vidéo sur les réseaux sociaux leur a permis de doubler les sommes habituellement recueillies dans ce but. C'est une manière de sensibiliser des particuliers et des entreprises à la culture du don et la pratique de la communion des biens.

IV- TRAVAUX EN ATELIER

A- Guide pratique des entreprises de l'économie de communion

Animés par Mme ANOUK GREVIN
Assisté de Steve William Azeumo

Ces travaux se sont articulés sur les points de repère pour les entreprises Économie de communion. L'Économie de Communion (EdeC) propose aux entreprises qui adoptent son message et sa culture, des "Points de repère pour les entreprises EdeC", qui reflètent la vie et la réflexion de nombreux chefs d'entreprise et salariés du monde entier. Ils suivent le schéma des 'sept couleurs', selon une des intuitions fondatrices du charisme de l'unité dont L'EdeC est l'expression.

1. Rouge : Entrepreneurs, salariés et entreprises

Les entreprises qui adhèrent à l'économie de communion adoptent, dans la définition même de leur projet d'entreprise, la communion comme valeur fondamentale à tous les niveaux de l'organisation. Dans ce but, les rôles de chacun dans l'entreprise sont définis avec clarté et sont exercés dans un esprit de service et de responsabilité. Le style de management est participatif. Les objectifs de l'entreprise sont partagés et soumis à vérification de manière transparente. La qualité des relations entre toutes les parties prenantes est une priorité. La communion se vit aussi avec les autres entrepreneurs EdeC, la commission et les associations EdeC, au plan local, national et international. Lorsque l'entreprise réalise des profits, les chefs d'entreprise et les associés s'engagent, dans le respect des règles propres au contexte et à la forme juridique de chaque entreprise, à les partager en les destinant à trois buts auxquels ils accordent la même importance : (a) pour l'aide aux personnes en situation d'indigence, à travers divers types d'actions visant leur insertion sociale et professionnelle ; (b) pour assurer le développement et la pérennité de l'entreprise ; améliorer la qualité des biens et des services produits ; créer de nouveaux emplois, surtout dans les pays où il en manque ; et enfin, dans les cas où c'est possible, rémunérer les associés ; (c) pour la diffusion d'une culture de communion et du « don ». Dans les entreprises où l'adhésion à L'EdeC n'est pas encore partagée par tous les associés, l'engagement à donner des profits selon les buts de L'EdeC est limité à la part de ceux qui y adhèrent.

2. Orange : Relations avec les clients, les fournisseurs, les financeurs, la société civile et les tiers

Ceux qui travaillent dans l'entreprise s'engagent avec professionnalisme pour établir de bonnes relations avec les clients, les fournisseurs et le territoire, car ils sont convaincus que le maintien et l'amélioration de ces relations font partie intégrante de leur rôle. L'entreprise entretient aussi des relations loyales et cordiales avec ses

concurrents et l'administration, car elle les considère tous comme des partenaires essentiels pour la réalisation du Bien commun. De plus, l'entrepreneur et les employés portent l'esprit et le message de L'EdeC, en exposant leurs idées et leurs expériences dans le cadre de congrès, séminaires et rencontres, parce qu'ils considèrent que propager cette nouvelle façon de voir l'économie fait partie de leur 'vocation'. Ils ne se contentent pas de vivre L'EdeC, ils veulent la faire connaître à tous. Ils s'adressent en particulier aux jeunes, qu'ils accueillent aussi pour des périodes de formation ou des stages.

3. Jaune : Spiritualité et éthique

L'EDEC considère le travail comme une possibilité, pour la personne, d'un développement sur le plan professionnel comme sur le plan éthique et spirituel. L'entreprise s'engage à respecter la législation et agit pour la faire évoluer. Elle s'engage aussi à un comportement loyal à l'égard du fisc, des organes de contrôle, des syndicats et des institutions. Une vie professionnelle de qualité est considérée comme une dimension essentielle à l'épanouissement de toute personne humaine, pour la réalisation de sa vocation de travailleur et d'être humain. Dans une entreprise EdeC, la personne apprend à accorder de la valeur aux difficultés et souffrances inhérentes au travail, qui sont pour elle des occasions de progresser et de mûrir. L'entreprise, pour choisir le type et la qualité de ses produits, s'efforce de respecter ses obligations contractuelles, et se préoccupe aussi des conséquences de ses produits sur le bien-être des consommateurs et sur l'environnement.

4. Vert : Qualité de la vie, plaisir au travail, relations internes

Un des objectifs fondamentaux d'une entreprise EdeC est de devenir une vraie communauté. Des 'outils de communion' sont proposés: l'entretien individuel périodique (au moins une fois par an) entre les salariés et leurs responsables ; les rencontres organisées pour permettre des échanges d'expériences ; les moments où les responsables écoutent les éventuels protestations, désaccords ou suggestions ; les temps prévus pour faire le point collectivement sur la qualité des relations interpersonnelles, résoudre les situations de conflit ou pour une 'correction fraternelle' entre tous les membres de l'entreprise. Ceux-ci expérimentent ainsi une fraternité et une égalité au-delà des fonctions et des niveaux hiérarchiques. Si ces 'outils de communion' ne sont pas mis en œuvre, la vie relationnelle entre tous les membres de l'entreprise EdeC s'appauvrit, au détriment aussi de ses performances économiques. La santé, le sport et la protection de l'environnement sont particulièrement pris en compte, car la communion concerne aussi la nature et le corps humain. Pour veiller à la qualité des relations humaines, l'entreprise inclut la dimension festive, y compris dans les événements quotidiens (anniversaires, naissances, départs...), ce qui favorise le sentiment d'appartenance à une communauté de travail, vraie ressource, surtout dans les moments de crise.

5. Bleu : Harmonie du cadre de travail

La beauté et l'harmonie des locaux participent à l'image de l'entreprise EdeC. En effet, la communion est aussi beauté, non pas dans le luxe, mais dans la sobrié-

té. Le cadre de travail reflète l'harmonie des relations et y contribue. L'hygiène, la propreté, l'ordre font partie de la culture de L'EdeC, de sorte que tout le monde se sente à son aise : employés, actionnaires, clients, fournisseurs ou visiteurs. Un soin particulier est apporté au respect des règles en matière de sécurité, de qualité de l'air, de niveau de bruit, d'éclairage, et à tout ce qui est de nature à faciliter la qualité des relations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise. La beauté tient une grande place, notamment quand l'entreprise entre en contact, direct ou indirect, avec la pauvreté, car le premier remède à toute forme de pauvreté est l'attention à l'autre, que la beauté exprime de manière privilégiée.

6. Indigo : Formation et culture

L'entreprise favorise entre ses membres l'émergence d'un climat de confiance réciproque, qui pousse à proposer ses talents, ses idées et ses compétences pour en faire bénéficier les collègues et l'entreprise. Le premier lieu de formation est toujours la communauté de l'entreprise, dans toutes ses articulations. La direction adopte des critères de sélection du personnel et de développement des ressources humaines de façon à faciliter l'instauration de ce climat de confiance. L'entreprise offre des possibilités de développement des compétences, de formation continue, mais aussi de formation à la culture de communion pour son personnel, spécialement pour les jeunes. Enfin, l'entrepreneur et ceux qui travaillent pour L'EdeC sont attentifs à l'épanouissement de la personne dans toutes ses dimensions et à ses centres d'intérêt dans et hors de l'entreprise. Ils veillent à approfondir leur culture économique. Dans ce but, ils participent à des sessions de formation et à des congrès, afin d'être toujours plus capables d'exposer clairement leur propre vision de l'entreprise et de la société.

7. Violet : Communication

Les entrepreneurs qui adhèrent à L'EdeC s'efforcent en permanence de créer un style de communication ouvert et sincère, propice aux échanges d'idées et d'informations entre tous les niveaux hiérarchiques. Pour cela, ils utilisent les outils de communication appropriés pour rendre compte régulièrement de leur activité, tant vers l'intérieur de l'entreprise que vers l'extérieur (ex : bilan social). Cette communication fait apparaître concrètement la création de valeur sociale pour les différentes parties prenantes de l'entreprise. La communion ne peut exister sans communication. Les entreprises EdeC utilisent les moyens de communication les plus modernes afin de se relier entre elles au niveau local et au niveau international, et de développer entre elles également des relations économiques intéressantes. Les entrepreneurs qui adhèrent à L'EdeC, conscients de l'impact culturel et politique que le succès de leur projet commun peut comporter, entretiennent un esprit de soutien réciproque et de solidarité, tant au niveau local qu'au niveau international. Et ils se constituent en réseau avec tous les hommes et les femmes de bonne volonté qui désirent sincèrement contribuer à un monde plus juste, plus fraternel et plus uni.

Les participants répartis en 8 groupes de travail ont lu et échangé sur ces 7 points. La mise en comment des travaux en atelier nous a permis d'apprécier leur compréhension sur L'EdeC.

V- TÉMOIGNAGES

A- ÉCONOMIE DE COMMUNION ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

Mme. BAFAKAN OUTOUEN MATHURELLE
(Titulaire Master 2 : Ingénierie économique et financière, l'UYII-Soa)



Mme BAFAKAN a présenté un papier avec pour objectif de montrer la contribution réelle de l'économie de communion (EdC) au bien-être social des individus. D'une manière holiste, elle a montré la pertinence d'une telle économie dans un monde contemporain fondé principalement sur la recherche permanente du profit et du bien-être matériel. L'hypothèse sous-jacente ici est qu'il existe une corrélation positive entre l'économie de communion et les principaux indicateurs sociaux du bien-être. La démarche méthodologique s'est référée à l'utilisation des méthodes de statistiques exploratoires et de l'indice de progrès social. Ce dernier a été créé dans le but de montrer le développement humain d'un pays. Les données sont issues des rapports EDEC 2012, 2013 et 2014 ; ainsi que de l'organisation Social Progress Imperative pour les différents indices de progrès social. Les principaux résultats montrent qu'il existe un impact positif entre l'économie de communion et le bien-être des individus. Et cet impact est fonction des différents niveaux d'indice de progrès social de chaque pays.

Cet article dont la valeur scientifique n'est plus à démontrer sera enrichi au sein du groupe de travail à constituer et proposé lors d'un rendez-vous scientifique, sous le regard d'experts de l'indice du bien-être, parmi lesquels le Pr Benedetto GUI.



B- EXPERIENCE DE M. VICTOR GIMOU

M. VICTOR GIMOU, Ingénieur de Génie - Civil



Je suis VICTOR GIMOU 63 ans, de formation Ingénieur de Travaux.

Depuis 33 ans, j'ai eu la grâce d'une carrière enrichissante et diversifiée ; Elle se divise en deux phases :

- **La phase une (01)** d'environ 10 ans dans le bâtiment, spécialisée en études et contrôle de chantier ;
- **La phase deux (02)** qui s'écoule sur 23 ans, spécialisé dans les ponts (études et contrôle des travaux), puis la gestion des chantiers routiers.

En tant qu'ingénieur, au sein des entreprises (bureaux d'études et de maîtrise d'œuvre) pour lesquelles j'ai travaillé et notamment celle qui m'emploie actuellement, nous avons des contrats essentiellement avec l'Etat Camerounais. Ainsi mon expérience d'Homme Nouveau depuis le début de ma carrière a consisté en la lutte contre la corruption, une gangrène pour notre économie.

Pourquoi avoir soutenu la création d'un Bureau d'études spécialisé en pont et ouvrages d'art ?

En tant qu'ainé dans la profession, on est souvent chaque année sollicité par des jeunes qui sortent d'école d'ingénieurs et cherchent un emploi ; jusqu'ici cela a été relativement possible de les recommander dans les entreprises pour y être recruté ; mais de nos jours avec la crise économique internationale, les entreprises sont de plus en plus saturées en personnel.

Raison pour laquelle le dernier jeune qui m'a contacté «Gilles », je l'ai encouragé à créer un bureau d'études en proposant mon encadrement bénévole. Il a accepté l'idée ; et c'est un sacrifice de sa part, car beaucoup de jeunes rêvent de travailler pour les grandes entreprises malgré leur manque d'expérience et la garantie d'un bon salaire mensuel. Devant ce courage, mon épouse et moi avons accepté de prêter le capital nécessaire pour la constitution du Cabinet. Le bureau d'études donc, dans ses statuts de création, a pour fondement et engagement de vivre des expériences de communion avec tous avec tous ses contacts : associés , employés , fournisseurs , clients , agents des impôts , visiteurs , stagiaires et autres) , ainsi que de partage avec toutes les autres entreprises du monde. Actuellement le bureau d'études compte trois employés (Un ingénieur de Génie civil, Deux dessinateurs), tous jeunes Chrétiens. Nous privilégions pour un début le recrutement des jeunes Chrétiens ; afin de sauvegarder l'esprit chrétien du travail, qui dans le mouvement des FOCOLARI est représenté par l'EdC.

Mon rôle envers le Cabinet est essentiellement l'encadrement (commercial et technique) et de façon bénévole. **Le Christ dit dans l'évangile : « vous avez reçu gratuitement ; donnez gratuitement ».**

- **Premier Volet** « Encadrement Commercial » : Nous faisons un métier d'Ingénierie et les clients ne peuvent donner des contrats d'études qu'à des personnes physiques ou morales, qui sont assises sur une longue expérience ; ainsi, ma présence consiste à assurer cette confiance aux clients de par ma longue expérience.

- **Deuxième Volet** « Encadrement Technique » : Cela commence en général par une recherche documentaire ; je leur donne libre accès à ma bibliothèque de pratiquement 30 ans, dans laquelle les jeunes trouvent les éléments documentaires qu'il faut pour leur travail ; et ensuite on organise ensemble la production du travail ; j'accompagne les jeunes du cabinet dans la production et à chaque phase j'assure le contrôle de tous les éléments qu'ils produisent à savoir : Plans ; Notes de calcul d'ingénieur, Rapports…) et à la fin, j'assure un contrôle final du travail (contrôle externe dans le langage de la Qualité), avant de rendre le travail au client. Evidement ma présence est également nécessaire lors des communications avec le client, pour répondre aux questions qu'ils posent, et prendre en compte les contraintes de leur chantier.
Deux ans après la création, en 2015, le cabinet a eu des difficultés de trésorerie, et il a fallu recapitaliser, en augmentant le capital de l'entreprise ; cette fois encore j'ai mis à disposition sous forme de prêt financier aux associés (trois jeunes aux valeurs chrétiennes), des fonds pour recapitaliser et augmenter le capital de l'entreprise. Nous avons la ferme conviction et ce aussi grâce à notre associé invisible, de pouvoir résister à la crise actuelle et recruter davantage les années a venir.



C- EXPERIENCE DE Mme Mélanie NJONOU

Propriétaire d'une Ferme Avicole



Selon la dernière enquête de l'institut national de la statistique au Cameroun, 37,5 % de camerounais sont pauvres (http://www.statistics-cameroon.org/news.php?id=311). Le rapport brosse le nombre de personnes issus de famille pauvres, ne pouvant pas se procurer un pain chaque matin. Dans cette situation, un entrepreneur aux valeurs chrétiennes, vivant à Yaoundé au Cameroun, Mélanie NJONOU, 56 ans, fonctionnaire retraité de la fonction publique camerounaise, propriétaire d'une ferme avicole dans laquelle travaille 04 personnes ; avec une production annuelle conséquente environ 18000 poulets. De nos jours elle partage des poulets à un nombre évolutif de familles, aujourd'hui au nombre de 38 familles pauvres à qui elle donne la possibilité d'avoir des protéines animal dans leur alimentation.



CONCLUSION

Comme conclusion, on retient l'appel à former ce groupe de chercheurs avec un centre de recherche commun, et l'appel à introduire davantage le message de l'économie de communion dans les enseignements universitaires.
Enfin, cette dernière étape a été surtout marquée par la lecture dans son intégralité du discours du pape François lors de l'audience du 04 février aux entrepreneurs de l'économie de communion à Rome-Italie. Rencontre à laquelle avaient pris part les entrepreneurs camerounais et les représentants de l'Association pour l'économie de communion en Afrique centrale.





FIN DU DEUXIÈME JOUR

ANNEXE

L'intégralité du discours du pape François au cours d'une audiance avec 1100 membres de l'EdeC de 55 pays le 04 Février 2017

Chers frères et sœurs,

Je suis heureux de vous accueillir en tant que représentants d'un projet auquel je m'intéresse sincèrement depuis longtemps. À chacun d'entre vous, j'adresse mes cordiales salutations et je remercie en particulier le coordinateur, le Professeur Louis Bruni pour ses aimables paroles. Je remercie également pour les témoignages.

Économie et communion. Deux mots que la culture actuelle garde bien séparés, les considérant souvent comme opposés. Deux mots qu'au contraire vous avez unis, accueillant l'invitation que vous a adressée Chiara Lubich il y a vingt-cinq ans, au Brésil, quand, face au scandale de l'inégalité dans la ville de Sao Paulo, elle a demandé aux entrepreneurs de devenir des promoteurs de communion. Vous invitant à être créatifs, compétents, mais pas seulement cela. L'entrepreneur est vu par vous en tant que promoteur de communion. En mettant dans l'économie le bon germe de la communion, vous avez introduit un profond changement dans la manière de voir et de vivre l'entreprise. Non seulement l'entreprise ne peut pas détruire la communion entre les personnes, mais elle peut l'édifier, elle peut la promouvoir. Par votre vie, vous montrez que l'économie et la communion deviennent plus belles quand elles sont jointes. L'économie est certainement plus belle, mais plus belle aussi la communion, parce que la communion spirituelle des cœurs est encore plus pleine quand elle devient communion des biens, des talents et des profits.

En réfléchissant à votre engagement, aujourd'hui, je voudrais vous dire trois choses.

La première concerne l'argent. Il est très important qu'au centre de l'économie de communion il y ait la communion de vos bénéfices. L'économie de communion c'est aussi la communion des profits, expression de la communion de la vie. J'ai souvent parlé de l'argent en tant qu'idole. La Bible nous le dit de diverses manières. Ce n'est pas par hasard que la première action publique de Jésus, dans l'Évangile de Jean, concerne les marchands chassés du temple (Cf. 2, 13-21). On ne peut pas comprendre le Royaume nouveau apporté par Jésus si l'on ne se libère pas des idoles, dont une des plus importantes est l'argent. Par conséquent, comment être des marchands que Jésus ne chasse pas ? L'argent est important, surtout s'il n'y en a pas et que de lui dépendent la nourriture, l'école, l'avenir des enfants. Mais il devient une idole quand il devient la fin. L'avarice volontaire devient un vice capital, c'est un péché d'idolâtrie parce que l'accumulation de l'argent pour lui-même devient la finalité de l'action.

C'est justement lui, Jésus, qui donna l'attribut de « maître » à l'argent : « Personne ne peut servir deux maîtres, deux patrons ». Ils sont deux : Dieu et l'argent, l'anti-Dieu, l'idole. C'est ce qu'a dit Jésus. Deux options au même niveau. Pensez-y.

Quand le capitalisme fait de la recherche des profits son unique objectif, il risque de devenir une structure idolâtre, une forme de culte. La « déesse fortune » est toujours plus la nouvelle divinité d'une certaine finance et, par-dessus tout, ce système du hasard qui est en train de détruire des milliers de familles du monde, que vous contestez à juste raison. Ce culte de l'idolâtrie est un substitut de la vie éternelle. Les produits courants (les voitures, les téléphones…) vieillissent et se consomment, mais si j'ai de l'argent ou un crédit, je puis en acheter immédiatement d'autres, me donnant l'illusion de vaincre la mort.

Alors, on comprend la valeur éthique et spirituelle de votre choix de mettre les profits en commun. Le meilleur moyen et le plus concret pour ne pas faire de l'argent une idole est de le partager, le partager avec d'autres, surtout avec les pauvres, ou pour faire étudier et travailler les jeunes, en dépassant la tentation de l'idolâtrie par la communion. Quand vous partagez et donnez vos profits, vous êtes en train de faire un acte de haute spiritualité par les faits, disant à l'argent : tu n'es pas Dieu, tu n'es pas le maître, tu n'es pas le patron ! Aussi n'oubliez pas cette haute philosophie et cette haute théologie qui faisaient dire à nos grands-mères : « Le diable entre par les poches ». N'oubliez pas cela !

La seconde chose que je veux vous dire concerne la pauvreté, un thème central de votre mouvement.

Aujourd'hui se mettent en place de multiples initiatives, publiques ou privées, pour combattre la pauvreté. D'un côté, tout cela est un accroissement en humanité. Dans la Bible, les pauvres, les orphelins, les veuves, les « mis à l'écart » de la société de cette époque, étaient aidés par la dîme et les restes du grain. Mais une grande partie du peuple restait pauvre, ces aides n'étaient pas suffisantes pour apaiser la faim et prendre soin de tous. Les « mis à l'écart » de la société restaient nombreux. Aujourd'hui, nous avons trouvé d'autres moyens pour soigner, apaiser la faim, instruire les pauvres et quelques-unes des semences de la Bible sont mises en valeur dans des institutions plus efficaces que celles de l'Antiquité. Le moyen des impôts fait partie de cette solidarité, qui est contrée par l'évasion fiscale et l'exclusion fiscale qui, avant d'être des actes illégaux, sont des actes qui nient la loi qui est à la base de la vie : le secours réciproque.

On ne le dira jamais assez, le capitalisme continue à produire les « mis à l'écart » qu'ensuite il voudrait soigner. Le principal problème éthique de ce capitalisme est la création des « mis à l'écart » pour ensuite chercher à les cacher ou les soigner pour qu'on ne les voie plus. Une grande forme de pauvreté de la civilisation est de ne plus réussir à voir ses pauvres, qui sont d'abord écartés et ensuite cachés.

Les avions polluent l'atmosphère, mais avec une petite partie de l'argent du billet, ils planteront des arbres pour compenser une partie des dommages provoqués. Les sociétés de hasard financent des campagnes pour soigner les pathologies qu'elles créent. Le jour où les entreprises d'armement financeront les hôpitaux pour soigner les enfants mutilés par les bombes, le système aura atteint son sommet. C'est de l'hypocrisie.

Si elle veut être fidèle à son charisme, l'économie de communion ne doit pas

seulement soigner les victimes, mais construire un système où les victimes sont toujours en diminution, ou si possible elles n'existent plus. Tant que l'économie produira encore une victime et qu'il y aura une seule personne écartée, la communion ne sera pas encore réalisée, la fête de la fraternité universelle ne sera pas totale.
Il faut alors viser le changement des règles du jeu du système économico-social. Imiter le bon Samaritain de l'Évangile n'est pas suffisant. Certes, quand un entrepreneur ou une personne quelconque se trouve face à une victime, il est appelé à en prendre soin, et peut-être, comme le bon Samaritain, à associer aussi le marchand (l'aubergiste) à son action de fraternité. Je sais que vous cherchez à le faire depuis 25 ans. Mais il faut agir surtout avant que l'homme se trouve face aux brigands, en combattant les structures du péché qui produisent les brigands et les victimes. Un entrepreneur qui est seulement un bon Samaritain fait la moitié de son devoir : il soigne les victimes d'aujourd'hui, mais il ne réduit pas le nombre de celles de demain. Pour la communion, il faut imiter le Père miséricordieux de la parabole du fils prodigue et attendre à la maison les fils, les travailleurs et les collaborateurs qui se sont trompés, et les embrasser et faire la fête avec et pour eux – ne pas se faire bloquer par la méritocratie invoquée par le fils aîné et par tant d'autres, qui au nom du mérite nient la miséricorde. Un entrepreneur de communion est appelé à tout faire pour que ceux qui se trompent et laissent leur maison puissent aussi espérer un travail et un revenu digne, et ne pas se retrouver à manger avec les porcs. Aucun fils, aucun homme, pas même le plus rebelle, ne mérite les glands.

Enfin, la troisième remarque concerne le futur. Ces 25 années de votre histoire disent que la communion est une entreprise pour se tenir et grandir ensemble. Une expérience qui pour l'instant est imitée par un petit nombre d'entreprises, très petit ; ils se confrontent au grand capital du monde. Mais les changements dans l'ordre de l'esprit et donc de la vie ne sont pas liés aux grands nombres. Le petit troupeau, la lampe, une pièce de monnaie, un agneau, une perle, le sel, le levain : telles sont les images du Royaume que nous rencontrons dans l'Évangile. Les prophètes ont annoncé le temps nouveau du salut nous indiquant le signe de l'enfant, l'Emmanuel, nous parlant du « petit reste » de fidèles, un petit groupe.

Il n'est pas besoin d'être nombreux pour changer notre vie : il suffit que le sel et le levain ne se dénaturent pas. Le grand travail à développer est de chercher à ne pas perdre le « principe actif » qui l'anime : le sel ne fait pas son métier s'il croît en quantité – au contraire, trop de sel rend la pâte salée –, mais en sauvant son « âme », c'est-à-dire sa qualité. Toutes les fois que les personnes, les peuples, mais aussi l'Église ont pensé sauver le monde en croissant en nombre, ils ont produit des structures de pouvoir, oubliant les pauvres. Sauvons notre économie en restant simplement sel et levain : un travail difficile, parce que tout dépérit avec le temps qui passe. Comment faire pour ne pas perdre le principe actif, l' « enzyme » de la communion ?
Quand il n'y avait pas de réfrigérateur, pour conserver le levain mère du pain, on donnait à sa voisine un peu de sa propre pâte levée ; et quand on devait faire de nouveau le pain, on recevait un peu de pâte levée de cette dame ou d'une autre qui l'avait reçue lors de son tour. C'est la réciprocité. La communion n'est pas seulement division, mais aussi multiplication des biens, création du nouveau pain, de nouveaux biens, de nouveaux Biens avec une majuscule. Le principe vivant de l'Évangile reste actif seulement si nous le donnons, parce que c'est l'amour et l'amour est actif quand nous

aimons, pas quand nous écrivons des romans ou quand nous regardons le journal télévisé. Par contre, si nous le tenons jalousement entièrement pour nous, il rancit et meurt. L'Évangile ne peut pas rancir. L'économie de communion aura un futur si vous la donnez à tous et qu'elle ne reste pas seulement dans votre « maison ». Donnez-la à tous, faites fructifier le don reçu ! Pour avoir une vie en abondance, il faut apprendre à donner : pas seulement les profits de l'entreprise, mais vous-mêmes. Le premier don de l'entrepreneur est sa propre personne : votre argent, même important, c'est trop peu. L'argent ne sauve pas s'il n'est pas accompagné du don de la personne. L'économie d'aujourd'hui, les pauvres, les jeunes ont besoin avant tout de votre âme, de votre fraternité respectueuse et humble, de votre volonté de vivre et, seulement après, de votre argent.

Le capitalisme connaît la philanthropie, pas la communion. C'est simple de donner une partie des profits, sans embrasser et toucher les personnes qui reçoivent ces « miettes ». En revanche, même seulement cinq pains et deux poissons peuvent rassasier les foules s'ils sont le partage de toute notre vie. Dans la logique de l'Évangile, si on ne donne pas tout, on ne donne jamais assez.

Ces choses-là, vous les faites déjà. Mais vous pouvez partager davantage les profits pour combattre l'idolâtrie, changer les structures pour prévenir la création de victimes et des « mis à l'écart » ; donner davantage de votre levain pour faire lever le pain de beaucoup. Le « non » à une économie qui tue devient un « oui » à une économie qui fait vivre, parce qu'elle partage, inclut les pauvres, utilise les profits pour créer la communion.

Je vous souhaite de continuer sur votre route, avec courage, humilité et joie. Vous le faites déjà ; vous pouvez le faire encore plus.
Je vous souhaite de continuer à être semence, sel et levain d'une autre économie : l'économie du Royaume où les riches savent partager leur richesse et où les pauvres sont appelés bienheureux. Merci.

BIBLIOGRAPHIE

- BRUNI L. (2014), *La blessure de la rencontre. L'économie au risque de la relation,* Ed .Nouvelle Cité, 235 p.

- BRUNI L. & GREVIN A. (2016), *L'économie silencieuse*, Ed. Nouvelle Cité, 261 p.

- GOMEZ PY., GREVIN A. & MASCLEF O. (2015), *L'entreprise, une affaire de don. Ce que révèlent les sciences de gestion*, Ed. Nouvelle Cité/GRACE, 228 p.

- GREVIN A. (2014), « Le don au cœur du travail », *in* GENESTE N. et MONNOYER M-C., Culture du don, Les Presses Universitaires, Institut Catholique de Toulouse/Artège, p. 197-215.

EoC STARTUP LAB AFRIQUE 2017

20

Les 20 meilleurs **Projets Entrepreneuriaux** de **l'Economie de Communion** avec un impact social positif seront sélectionnés.

Les projets entrepreneuriaux sélectionnés participeront à une **semaine d'incubation** avec des experts et des entrepreneurs seniors de différents pays.

JUIN 2017

Le « EoC StartUp Lab », laboratoire de démarrage des entreprises EdC aura lieu du **19 au 24 juin 2017 à Fontem, au Cameroun.**

Les participants seront invités à vivre une **expérience de communion**, de collaboration et de réciprocité.

MARS 31

Profil des candidats: **Jeunes entrepreneurs des pays d'Afrique**.

L'appel à projets entrepreneuriaux sera ouvert jusqu'au 31 mars 2017. Les candidats seront **notifiés le 15 avril 2017**.

Les projets entrepreneuriaux déjà muri et **ayant commencé** leurs activités seront privilégiés aux idées.

IMPACT

L'impact sur la création d'emplois, le bien-être des communautés, la durabilité, l'intégration, les biens communs ; sera important lors de la sélection.

Les participants **ne recevront pas de ressources financières**. Ils bénéficieront de la formation, des conseils et du mentorat pour renforcer les projets entrepreneuriaux.

2 x TEAM

Maximum, **2 représentants de chaque équipe** participeront au « EoC StartUp, Lab ». Ils pourraient demander une subvention pour leur participation si nécessaire, mais ils doivent couvrir au moins leur voyage.

Les participants recevront du **matériel à partager avec le reste de l'équipe**.

BE PART!

Les projets qui ne seront pas sélectionnés seront également notifiés et recevront des conseils des entrepreneurs seniors, pour continuer à s'améliorer.

Envoyez votre projet entrepreneurial à eoc.iin@edc-online.org ; Si cela vous semble utile, vous pouvez vous servir de ce modèle de présentation proposé. ... n'hésitez pas à utiliser la forme de présentation qui vous convienne le mieux.

Organizé par EoC–IIN **Economy of Communion** International Incubating Network
+ info eoc.iin@edc-online.org About us: www.edc-online.org

EoC STARTUP LAB AFRIQUE 2017

MODÈLE DE PRÉSENTATION DU PROJET ENTREPRENEURIAL

15

Si utile, vous pouvez répondre aux 15 questions suivantes afin de résumer votre projet entrepreneurial :

- Pourquoi aviez-vous commencé / avez-vous commencé une entreprise?
- Comment est constituée votre équipe?
- Quel est votre secteur d'activité ?
- Qui est votre client idéal ?
- Quel problème résolvez-vous pour vos clients ?
- Quels produits ou services fournira votre entreprise?
- Y a-t-il d'autres entreprises qui offrent le même produit ou service dans votre région?
- Qu'est-ce qui différencie votre idée d'entreprise, les produits/services que vous fournirez aux autres sur le marché?
- Où sera logée votre entreprise ?
- De quels types de fournisseurs avez-vous besoin?
- Comment allez-vous faire connaitre votre entreprise?
- Comment votre entreprise a-t-elle un impact positif sur la société?
- Quelles ressources disposez-vous ? (Humaines, financières, etc.)
- Que pouvez-vous faire avec ces ressources existantes?
- **Pourquoi souhaitez-vous participer au «EoC Startup Lab 2017?»**

LET'S GO!

Le projet devrait être présenté avec une extension **maximale de 3 pages,** Qu'importe le modèle utilisé.









Contacts
Action pour l'Economie de Communion Afrique Centrale
Récépissé N° 00000966 / RDA / J06 / SAAJP / BAPP
Yaoundé Mfandena (OMNISPORT)

B.P. S/C 4297 Yaoundé
Email: edcafriquecentrale@gmail.com
Tel: (+237) 696 55 05 55 / 678 217 301

© Copyright - Economie de Communion Afrique Centrale
Février 2017
www.edc-online.org